

## **PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 4 JUIN 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 4 juin 2012 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 14 - Présents : 13 - Excusé : Daniel CASASSUS (pouvoir à Dominique LEGOFF)  
Votants : 14

Secrétaires de séance : Patricia THERY

-----

### **Procès-verbal de la séance du 10 avril 2012**

Il est demandé à ce que figurent au compte rendu les opérations pour lesquelles la commission des bâtiments avait préparé un dossier avec étude chiffrée, mais qui n'ont pu être prises en compte pour le budget 2012 étant donné les contraintes budgétaires.

Après discussion, il est décidé que ce point serait ajouté au compte rendu :

- Mise en conformité "accessibilité des personnes à mobilité réduite" des WC de la salle des fêtes : 30 190 €
- Remise en état de la pièce sanitaire de l'école : 11 180 €
- Remise en état de la cage d'escalier de l'école côté cour de récréation : 5 700 €
- Création d'un plateau surélevé sur la D 116 côté Ville sur Jarnioux : 10 500 €

A l'ordre du jour :

### **Garderie périscolaire**

La demande d'une famille a été déposée en mairie pour savoir s'il est possible d'accueillir leurs 4 enfants à la garderie, à compter de janvier 2013, jusqu'à 18H30.

Suite à cette demande, le personnel en charge de la garderie a été consulté et a donné son accord de principe pour assurer la permanence jusqu'à 18H30 (18H jusqu'à présent). Si cette prolongation d'ouverture était retenue, un coût supplémentaire serait à la charge de la commune.

Afin de recueillir les besoins en garderie des parents pour la prochaine rentrée, un courrier leur sera adressé prochainement, ce qui permettra d'évaluer le taux d'occupation.

La commune va étudier cette possibilité ainsi que la modulation éventuelle des tarifs par rapport au nombre d'enfants par famille.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil sur cette étude.

***au voix : 14 voix pour***

## **SIVU Vallée de l'Ombre**

Le SIVU s'est réuni le 31 mai dernier afin d'examiner les demandes d'admission pour la rentrée 2012/2013. Il est rappelé que la commune bénéficie théoriquement de 4,2 places.

Pour l'année 2011/2012 : 8 enfants ont pu être accueillis, 2 quitteront la structure fin juillet pour rentrer à l'école en septembre.

Pour 2012/2013 : 3 nouveaux enfants (2 bébés et un moyen) seront accueillis, ce qui porte le nombre à 9 enfants au total pour Jarnioux.

## **Rapport sur la qualité de l'eau d'alimentation en 2011**

La synthèse de ce document fourni par l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) du Rhône est communiquée au conseil Municipal : bonne qualité bactériologique.

Monsieur Fabrice PLANEL, délégué au syndicat précise que le rapport est consultable en mairie et sur le site de la commune de Jarnioux.

## **Informations et questions diverses**

- Opération "Rosé, Nuits d'Eté" : la communauté de communes « Beaujolais Saône Pierres Dorées » souhaite organiser cet évènement pour mettre en valeur le territoire du Beaujolais des Pierres Dorées et ses vins rosés. 39 communes pourraient être concernées par cette manifestation : animations autour du vin et éclairage en rose d'un monument de la commune. Celle-ci est prévue la 1ère semaine de juillet 2013.
- Voie du Tacot : sur les 10 communes concernées, 5 ont assisté à la dernière réunion. En projet : réalisation de 100 petits panneaux qui seraient déposés tout au long de la voie de Liergues à Sarcey sur les poteaux existants. Et pour chaque commune, un panneau serait confectionné afin de valoriser son patrimoine. Coût total de l'opération 15 000 €.
- Syndicat des Rivières du Beaujolais : le Contrat de Rivières sera signé par Monsieur le Préfet le 4 juillet prochain à Saint Etienne des Oullières
- Bal du 13 juillet : Dominique LEGOFF fait part de la défection de plusieurs groupes contactés pour animer cette soirée ; à ce jour aucune réponse positive.
- Cérémonie pour l'inauguration de la salle Jean SIMONET à la maison communale : le samedi 8 septembre à 11 H
- Maison de retraite Jacques Borel : Eliane PEROTTI a assisté à l'assemblée générale le 4 mai dernier et fait part de la réorganisation mise en place afin de redresser la situation financière de l'établissement (notamment réduction des effectifs et des frais généraux), ce qui a permis de terminer l'exercice 2011 avec un résultat positif de 9 000 € (contre un déficit de plus de 200 000 € en 2010). Le prix de la journée s'élève à 49,80 € contre une moyenne départementale à 50/55 €, une augmentation de ce tarif est à envisager afin d'assurer un renouvellement du matériel.

Prochaine réunion du Conseil : lundi 2 juillet 2012 à 20h15  
Fin de la séance à 21h45.